

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, samedi 30 septembre 2006 à 10h00.

Sont présents :

Son Honneur le Maire
Messieurs les conseillers

André Nadeau
Jean-Jacques Desjardins
Ronald Kulisek
Roger Martel
Lawrence Nadler
Jean-Pierre Nepveu

Absence motivée :

Madame la conseillère

Joëlle Berdugo Adler

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour (Rés. 2006-09-195)
2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée (Rés. 2006-09-196)
3. Adoption de règlement – Règlement relatif à l'achat d'un camion 6 roues et de ses accessoires. (Rés. 2006-09-197)
4. Adoption de règlement – Règlement relatif à l'achat d'une rétrocaveuse et de ses accessoires. (Rés. 2006-09-198)
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée (Rés. 2006-09-199)

Résolution no : 2006-09-195

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins
Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution no : 2006-09-196

2.0 Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Proposé par : André Nadeau
Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

DE DÉSIGNER monsieur Roger Martel comme secrétaire d'assemblée.

Résolution no : 2006-09-197

3.0 Adoption du règlement numéro 2006-504
concernant l'achat d'un camion six roues et de ses
accessoires

ATTENDU le règlement joint en annexe;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 29 septembre 2006;

Proposé par : Roger Martel
Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le règlement numéro 2006-504

Résolution no : 2006-09-198

4.0 Adoption du règlement numéro 2006-505
concernant l'achat d'une rétro caveuse et de ses
accessoires

ATTENDU le règlement joint en annexe;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 29 septembre 2006;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le règlement numéro 2006-505

5.0 Période de questions

Résolution no : 2006-09-199

6.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Jean-jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée.

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL